

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de TOURBES

Séance du 19 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix-neuf janvier.à 19 heures

Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. PUCHE Lionel, Maire

Présents : M. CHEVILLET Thierry-Mme CORBIERE Véronique-M. GRIMA Michel-Mme COSENTINO Jennifer-M. BOUDET Christophe-M. VIDAL Jean-Claude-M. BOUISSEREN Pascal-Mme KACHAOU Anissia-Mme ROLLAND Alix-Mme ALLIE Caroline-

Absents avec procuration : M. L'EPINE Laurent (procuration à Véronique CORBIERE)-Mme TORTOSA Sophie (procuration à Lionel PUCHE)-M. CAUBY Didier (procuration à Christophe BOUDET)-Mme BASSAN Jennifer (procuration à Jean-Claude VIDAL)-Mme GONZALEZ Maeva (procuration à Jennifer COSENTINO)

Absents : M. SOTO Jean-Marc

Secrétaire de séance : M. CHEVILLET Thierry

Objet : Choix de l'entreprise pour la création d'une piste de pumptrack

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que le Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni le 6 octobre 2022 en présence de Anissia KACHAOU, Conseillère Municipale, Jennifer COSENTINO, 3^{ème} Adjointe et Thierry CHEVILLET, 1^{er} adjoint, pour l'ouverture des plis pour la création d'une piste de pumptrack.

Au terme de l'analyse multicritère réglementaire, l'entreprise suivante a été retenue :

- Entreprise EIFFAGE avec BMX Style pour un montant de 81 957.50 € HT ;
98 349 € TTC

Explications données Monsieur le Maire demande au Conseil de valider le choix du Conseil Municipal des Jeunes

Le CONSEIL MUNICIPAL à la MAJORITE

- Oui à l'exposé de Monsieur le Maire,
- Accepte le choix désigné ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Lionel PUCHE



Le Secrétaire de séance,
Thierry CHEVILLET

Accusé de réception en préfecture
034-213403116-20230120-2023-008-DE
Date de réception préfecture : 20/01/2023